

La vallée de la Ouinné passée à la loupe

L'OEIL vient de cartographier de façon ultra détaillée l'état environnemental du bassin de la Ouinné.

La Ouinné, cette vallée au nord du parc de la Rivière Bleue et débouchant sur le lagon de la côte Oubliée, vient de se faire dresser son portrait... environnemental ! À la demande des populations locales et des gestionnaires, l'OEIL a confié au bureau d'études Bluecham la mission de finement cartographier l'espace occupé par le bassin-versant du cours d'eau. L'enjeu est fort. Les districts coutumiers de Borindi et d'Unia ont signé fin 2015 un moratoire gelant l'ouverture de pistes et la prospection minière sur la côte Oubliée. En parallèle, la construction d'un barrage destiné à la production électrique, porté par la société Enercal, est aussi en cours d'étude.

UNE VALLÉE EXCEPTIONNELLEMENT RICHE

Selon ces premiers travaux, plus de 40 % de la vallée de la Ouinné sont recouverts de forêts. À l'origine, ces formations végétales recouvraient la totalité du bassin-versant, mais comme partout sur le territoire, sous l'action des incendies, des défrichements et de l'introduction d'espèces envahissantes, ces surfaces se

sont réduites. Néanmoins, peu d'espaces sur sol minier peuvent prétendre à une couverture forestière aussi étendue. Et ce type de couverture végétale, les forêts denses humides notamment, sont des milieux très riches.

DES PLUIES RAVAGEUSES

L'érosion est un phénomène de dégradation des sols qui transforme les reliefs. Elle génère de nombreuses perturbations de l'environnement : engrèvement des cours d'eau, étouffement des coraux à l'embouchure de la rivière, etc. L'étude de l'OEIL révèle un risque érosif particulièrement important dans cette région. Près de 37 % de sa surface sont considérés comme étant fortement à très fortement sensibles à l'érosion. Cela tient au fait que cette région est l'une des plus arrosées de Nouvelle-Calédonie et présente des forts reliefs. En effet, les pluies peuvent lessiver les sols et charrier des particules de terre vers les rivières puis vers la mer. Ce phénomène est accru par la présence de surfaces nues ou avec peu de végétation, ce qui concerne 972 hectares du bassin-versant. Ce portrait

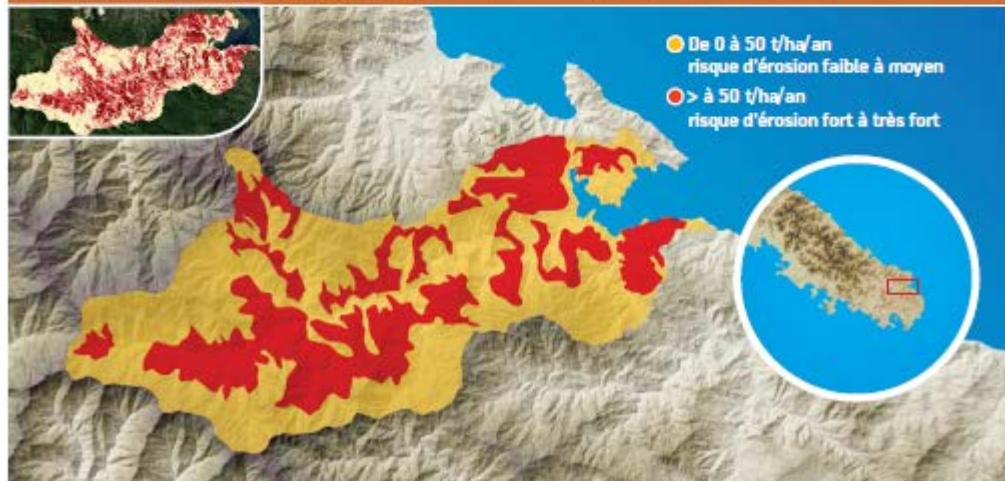


environnemental est donc susceptible d'évoluer au cours du temps.

UNE CARTOGRAPHIE INNOVANTE

Pour identifier cette couverture végétale, le bureau d'études Bluecham, mandaté par l'OEIL, s'est appuyé sur des technologies innovantes. À partir d'images satellites de 2015 très précises, il a généré des cartographies caractérisant de manière fine l'occupation du sol, par les formations végétales ou autre type de sols. Sur la base de ces cartes, l'application d'un modèle mathématique a permis d'estimer la sensibilité des sols à l'érosion et ainsi de cartographier le risque érosif. Une méthode innovante donc pour des premiers résultats qui constituent un point de référence et permettront désormais de suivre les évolutions dans le temps.

POTENTIELLE PERTE EN SOL DANS LE BASSIN-VERSANT DE LA OUINNÉ



Source : OBL - SEPSA™ EROSION5000 © BLUECHAM SAS 2015



Pour consulter les cartographies :
geoportail.oeil.nc/cartes/environnement

Dans le catalogue de données, choisir la catégorie OEIL, puis la couche Cartographie du bassin-versant de la Ouinné